



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU

DECISION MODIFICATIVE N° 5

Date de convocation :		18/11/2024	VOTES	
Nombre de membres en exercice :	14		Pour :	13
Nombre de membres présents :	11		Contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	13		Abstention :	0

L'an 2024, le 26 novembre, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire, Hervé BOUYRIE

Présents : BOUYRIE H, CASTAGNET P, CALORME JP, CAZES MF, VARTAVARIAN J, BOIREAU C, PELLEGRINO M, BOUYRIE F, LAUDOUAR E, LAVIELLE G, AROCENA U

Procurations : COUDRAY J à BOUYRIE H, BAMBALERE M à CASTAGNET P.

Absents : COUDRAY J, DABBADIE G, BAMBALERE M.

Excusés : COUDRAY J, DABBADIE G, BAMBALERE M.

Secrétaire de séance : LAUDOUAR E

Objets : DECISION MODIFICATIVE N°5

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
204182 (204) : Bâtiments et installations	19 000,00		
2131 (21) : Bâtiments publics	-1 200,00		
21538 (21) : Autres réseaux	-19 000,00		
231 (23) : Immobilisations corporelles en c	1 200,00		
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	

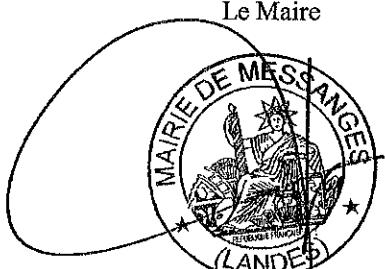
Certifié exécutoire par Hervé BOUYRIE, Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture ou sous-préfecture, le 02/12/2024 et de la publication le 02/12/2024

A MESSANGES , le 28/11/2024

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance pour extrait conforme

Le Maire

le(s) secrétaire(s) de séance



Hervé BOUYRIE

Maire de Messanges